

COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Trente-septième session, 17-22 octobre 2011

Point V: Tables rondes sur les politiques

Informations provisoires à l'intention des délégués

1. Objectifs:

L'un des rôles clés du CSA est de promouvoir une plus grande convergence et une meilleure coordination des politiques sur des questions cruciales qui ont une incidence sur la sécurité alimentaire et la nutrition. L'objectif de la présente session est de mettre en avant quelques-unes de ces questions en vue de formuler des recommandations visant à obtenir une meilleure cohérence entre les politiques des différentes parties prenantes. Ces recommandations seront communiquées au Comité réuni en session plénière, pour approbation. Les participants aux tables rondes représenteront diverses parties prenantes: gouvernements, organisations internationales, organisations communautaires, secteur associatif et secteur privé. Les grands objectifs visés par cette session sont les suivants:

- Définition de politiques visant à traiter les problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition;
- Moyens d'améliorer la convergence et la cohérence des politiques et de promouvoir une action commune;
- Indications données aux institutions intéressées sur la manière de jouer un rôle de facilitation;
- Implications, aux niveaux mondial, régional et national.

2. Thèmes des débats

Les débats seront centrés sur trois thèmes ayant trait aux politiques en matière de sécurité alimentaire, dont deux seront examinés au cours de séances parallèles:

- Comment accroître la sécurité alimentaire et les investissements favorables aux petits exploitants agricoles (table ronde parallèle)
- Parité hommes-femmes, sécurité alimentaire et nutrition (table ronde parallèle).
- Instabilité des prix des denrées alimentaires.

Un document de réflexion servira de référence pour chaque thème et indiquera:

- a) les grands défis à relever
- b) les questions clés
- c) les incidences sur les politiques et les recommandations en découlant
- d) les sujets à porter à l'attention du Comité et les questions sur lesquelles celui-ci sera invité à donner des orientations.

3. Forme et structure

Afin de faciliter la réflexion sur chacun des thèmes, on a opté pour un débat en table ronde. Chaque table ronde aura un président et un rapporteur. Le président ouvrira les débats de groupe, invitera les participants à présenter leurs exposés et fera une synthèse des principaux points abordés et des recommandations émanant de la séance. Les principales conclusions et recommandations de chaque table ronde seront présentées par un rapporteur en séance plénière.

Les débats s'articuleront en deux parties:

- Dans un premier temps, les participants exposeront leur point de vue sur le sujet et s'attacheront autant que possible à examiner l'analyse et les recommandations figurant dans le document de réflexion relatif à leur table ronde.
- Suivra un débat ouvert, d'où il s'agira de dégager des recommandations applicables, pour approbation.